

Dans notre pays nous sommes heureux de constater que l'année qui vient de s'écouler ne nous a pas apporté de bouleversements à résultats si regrettables, malgré que notre position laisse beaucoup à désirer.

Dans Ontario, certains événements survenus doivent donner, et je ne doute pas qu'ils donnent, beaucoup de satisfaction et un renouvellement d'espérance. Je veux parler de la lutte des Patrons de l'Industrie et des admirables résultats obtenus. Les cultivateurs de la province d'Ontario nous ont donné une illustration des effets de l'effort unanime, qui, je l'espère, aura un effet salutaire sur, non seulement les résidents ruraux des autres provinces, mais encore sur notre population des villes. La question d'une union plus intime avec nos confrères ruraux va être soumise à votre considération pendant cette session, vous devrez en faire une étude toute spéciale, quoique les promesses accoutumées, faites par le gouvernement fédéral à votre Comité Exécutif aient eu pour résultat l'établissement d'un congé officiel pour la fête du travail, cependant nous sommes obligés de constater que, en général, nos requêtes ont été ignorées. Nous devons donc continuer incessamment de frapper à la porte jusqu'à ce qu'on nous accorde nos demandes justes et raisonnables.

Le rapport du Comité Exécutif va vous être soumis, donnant en détail les travaux de l'année. Je manquerais à mon devoir si je ne mentionnais pas le rapport complet et concis soumis par le Bureau d'Industries d'Ontario pour l'année 1893, contenant une masse d'informations d'un caractère général inédites jadis, dont, je ne doute pas, vous vous êtes déjà rendu compte. Il démontre conclusivement l'utilité d'un tel Bureau et la nécessité incontestable d'un établissement semblable sous le contrôle du gouvernement fédéral aucun effort ne doit être négligé pour l'obtention de ce bureau.

Il me fait beaucoup plaisir aussi de mentionner l'accomplissement d'un désir depuis longtemps exprimé dans la province d'Ontario : la passation d'une loi créant un Bureau d'Arbitrage et de Conciliation dans les cas de disputes industrielles, dont une copie vous est ici soumise. C'est aussi avec beaucoup de plaisir que je vous annonce que l'office de Registraire, que comporte l'Acte, est rempli par notre ami éprouvé et co-travaillant, M. D. J. O'Donoghue, dans la personne duquel nous sommes sûrs l'opération des provisions du dit Acte trouvera un officier zélé, rendant ainsi l'Acte une mesure vivante et non moribonde, comme l'est trop souvent le cas quand la garde en est confiée à des hommes intéressés. En conclusion, je vous recommande encore les mesures qui vont vous être soumises, ainsi que la persévérance et l'énergie à votre retour parmi vos constituants. Le dixième Congrès annuel des Métiers et du Travail est maintenant ouvert pour la considération et discussion de toutes questions qui y seront régulièrement soumises.

GEO. T. BEALES,

*Président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.*

Le Comité Exécutif présente le rapport suivant :—

*Aux Délégués de la Dixième Réunion Annuelle du Congrès Ouvrier du Canada :—*

MESSIEURS,—Votre Comité Exécutif a l'honneur de vous soumettre pour votre information le rapport suivant :—

Peu de temps après l'ajournement de la dernière réunion, un mémoire des sujets référés à votre conseil, fut transmis à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil.

Le 9 avril, votre Conseil se rendit auprès du gouvernement et lui soumit plusieurs choses d'importance au travail organisé. Étaient présents, Messieurs Geo. T. Beales, de Toronto, Joseph Lamarche, de Montréal, N. Pagé, de Hull, A. R. Macdonald, d'Ottawa, et Geo. W. Dower, de Toronto. Le gouvernement était représenté par Sir John Thompson, Sir Adolphe Caron, et l'hon. M. Ouimet et l'hon. J. J. Curran. Les sujets traités furent le taux des gages actuellement payés sur les contrats publics ; l'abolition de l'avis exigé pour le retrait des dépôts à la banque d'épargne des postes ; un taux uniforme de deux centins sur tous les chemins de fer du Dominion ; une inspection

rigide des palans pour faire du premier lundin du métier à la position chinoise sur la côte.

La réception fut après une revue des le contrôle direct d sérieusement les dem très importants et tr comprendrait que le ser, et que s'il ne se faute de sympathie Lépine, député de M cette entrevue.

Durant l'année d à la Chambre des Co

Que le premier l nom de Fête du Trav

L'abrogation de retrait des dépôts à la

Que l'on ne char les chemins de fer du

Rendre l'arbitrag

De soumettre la

Ces pétitions ont envoyées à la Chambr trage compulsoire et bres refusant de s'gn l'arbitrage compulsoi Celles concernant l'a députés, à qui on le pays.

Ainsi qu'ordonné corps organisés du Patrons de l'Industrie et Ref-endum," et de secrétaire. Plusieurs

La réponse du go gration chinoise, vo l'ajournement de la ré

Votre comité se Congrès, aux Conseil Vancouver, C. B., et occupés de la législati

Votre comité atti nière session de la Ch prorogation, Son Ex différents bills, qui, a sant les ouvriers. C "Acte amendant la l Travail, fête légale ; chemins de fer électri